



CAM de BORDEAUX

☐ **GR** ☐ **GAF**

SAISON 2025-2026

1. AUTORISATION PARENTALE

Monsieur ou Madame Responsable légal de l'enfant autorise les responsables du CAM de BORDEAUX en cas d'accident à prendre sur avis médical, toutes les mesures d'urgences y compris éventuellement l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale.

2. DROIT A L'IMAGE

J'autorise le CAM de Bordeaux à diffuser des images prises dans le cadre de l'activité sportive par voie de presse, sur le site internet du Club et sur les réseaux sociaux :

☐ **OUI** ☐ **NON**

A BORDEAUX LE

SIGNATURE :